

COMMUNE DE BERNISSART

AVIS DE PUBLICATION

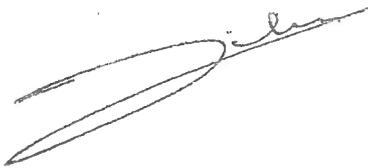
Conformément aux articles L1133-1 à 3 du Code de la Démocratie locale et de la décentralisation, le Bourgmestre de la Commune de BERNISSART porte à la connaissance de ses administrés que la **délibération du 31 janvier 2023**, par laquelle le Conseil communal établit une Taxe sur les immeubles bâtis inoccupés ou délabrés ou les deux, a été approuvée par le Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville, Monsieur Christophe COLLIGNON le 9 mars 2023.

Le présent règlement entre en vigueur le premier jour de sa publication.

Cette délibération peut être consultée sur le site officiel de la Commune de BERNISSART ou au Secrétariat communal du Centre administratif du Préau, rue du Fraity, 76 à BERNISSART, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h15 à 11h45 et de 12h45 à 16h15.

BERNISSART le... **04 AVR. 2023**

La Directrice générale,



Véronique BILOUET



Le Bourgmestre,



Roger VANDERSTRAETEN

